

Séance du 13 décembre 2018 à 19 heures

Le treize décembre deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Tour de Faure sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

La commune de Maxou n'ayant pas communiqué son représentant au Conseil, à la suite de la nouvelle élection du Maire, celle-ci n'a donc pas été convoquée

Etaient présents les membres titulaires suivants : (42)

M. LABRO Didier (Arcambal), Mme FOURNIER Martine (Bellefont-La-Rauze), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francouès), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjous), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (2)

Mme GARRIGOU Isabelle (Boissières), M. REDOULES Matthieu (Espère).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (26)

M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors - procuration donnée à Mme FOURNIER), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors - procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors - procuration donnée à Mme FAUBERT), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors - procuration donnée à Mme LASFARGUES), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), M. DEBUISSON Guy (Cahors), M. TULET André (Cahors - procuration donnée à Mme BOYER), Mme CHANUT STOEFFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à Mme BONNET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme LANES Bénédicte (Douelle - procuration à M. DIZENGREMEL), M. PETIT Jean (Espère), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. GILES Jérôme (St Géry - Vers), M. LAVAUR Pascal (Trespoux-Rassiels - procuration donnée à M. PRADDAUDE).

Procurations : 8

Secrétaire de séance : Agnès SIMON PICQUET

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

AR PREFECTURE

046-200023737-20181213-09_13_12_2018-DE
Reçu le 20/12/2018

Service : Direction des affaires générales et juridiques

**Objet : Abrogation de la délibération n° 01 du 15/11/18 - Nouvelle désignation d'un Conseiller
communautaire au sein du CIAS**

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS****Séance du 13 décembre 2018****Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE**

Rédacteur : Amélie MANCHE
Direction / Service : Secrétariat général

Objet : Abrogation de la délibération n° 01 du 15/11/18 - Nouvelle désignation d'un Conseiller communautaire au sein du CIAS

Mesdames, Messieurs,

- Vu** l'arrêté du 7 décembre 2017 de M. le Préfet du Lot concernant la nouvelle composition du Conseil communautaire du Grand Cahors ;
- Vu** la délibération communautaire n° 8 du 29 janvier 2018, approuvant, les statuts du Grand Cahors qui intègrent, à l'article 5, la nouvelle composition du Conseil communautaire qui comprend désormais 68 membres ;
- Vu** la délibération communautaire n° 01 du 15 novembre 2018, désignant M. LABRO Didier en tant que délégué(e) au Conseil d'administration du CIAS ;

Par délibération n° 01 en date du 15 novembre dernier, certains élus n'étant plus conseillers communautaires ou certains étant devenus suppléants, il convenait de les remplacer au sein des syndicats et organismes extérieurs au sein desquels ils avaient été initialement désignés.

A cet effet, M. LABRO Didier a été désigné en tant que délégué au Conseil d'administration du CIAS en remplacement de Mme TEULIERES. Monsieur LABRO nous a par la suite informé qu'il ne pourrait être régulièrement présent, afin de siéger au sein dudit Conseil d'administration. Il convient donc de le remplacer.

Mme Martine HILT, absente lors du dernier Conseil communautaire, avait fait part il y a quelques temps, de son souhait de siéger au sein du CIAS. Je vous propose donc de désigner Mme HILT en remplacement de M. Didier LABRO.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- De désigner de Mme HILT Martine en tant que déléguée au Conseil d'administration du CIAS en remplacement de M. Labro Didier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

**Le Président,****Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE**